Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 36 (1979)

Heft: 3

Rubrik: Le fair play dans le sport [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le fair play dans le sport

(Suite du numéro de février)

Quand au siècle passé les éducateurs anglais ont inventé le «sport moderne» qui est devenu rapidement si populaire dans le monde entier, l'idée qu'il devait être pratiqué avec un esprit de loyauté, était déjà implicite dans leur action. On commença très vite à employer l'expression «fair play» pour indiquer l'honnêteté et l'intégrité dans la compétition.

Depuis lors, tous ceux qui ont analysé le phénomène sportif, par exemple, Pierre de Coubertin – fondateur du Comité Olympique International – ont loué le «fair play» et réuni ses éléments essentiels: l'honneur, et le respect pour soi-même et pour les autres.

Le sport agonistique peut répondre à de nombreuses exigences physiologiques, psychologiques et sociales de l'être humain. Surtout, il peut fournir à toute personne, de n'importe quel âge et condition, une possibilité d'expansion et d'enrichissement des relations individuelles et collectives. En outre, il peut contribuer en beaucoup et d'importantes manières à améliorer la façon de vivre. Toutefois, le sport sans le «fair play», perd un tel pouvoir à n'importe quel niveau de compétition soit d'amateurs que de professionnels.

En de nombreux pays le niveau de vie plus élevé et l'augmentation des moments de loisir poussent à une croissante participation au sport agonistique. C'est une oisiveté qui crée des buts de perfectionnement et des satisfactions spirituelles, en un mot, qui crée la joie de vivre et de vivre ensemble. Sans entrer dans une analyse approfondie de l'idée du «fair play» nous disons que c'est tout simplement «une façon d'être» qui implique de l'honnêteté, de la loyauté, de la fermeté et de la dignité face à un comportement déloyal.

On a répété bien des fois que le sport agonistique se dirige vers une crise. Si l'on veut réaliser ses objectifs et lui faire jouer son rôle dans le développement de la compréhension internationale, si l'on veut, dans un délai plus long, qu'il survive comme une forme d'activité humaine valable, il est indispensable et urgent d'insister dans la diffusion de l'exacte observation, tout à fait loyale, des règles du jeu. L'importance excessive qui, de nos jours, a été attribuée à la victoire, source de prestige pour le concurrent, pour son Club ou son organisation sportive et pour son Pays, et aussi une source d'avantages possibles et substantiels, elle est un facteur essentiel qui pèse d'une manière décisive sur le «fair play». Jouer pour vaincre c'est l'Essence Première de toute compétition sportive, mais la préoccupation excessive pour la victoire incite toujours plus les concurrents à violer les règlements.

Poussés par des multitudes excitées et partisanes, ils discutent et se moquent de l'autorité de l'arbitre. Dans leur crainte de l'insuccès ils arrivent à considérer l'adversaire comme un ennemi, et des fois, ils ont recours pour l'abattre, à la complicité des dirigeants et des entraîneurs, en se servant de moyens déloyaux et même brutaux pour atteindre leur but. De tels excès, sont en outre, alimentés par la vague croissante de la violence et de l'indiscipline qui s'est déchaînée dans le monde d'aujourd'hui.

Le sport a besoin d'être soutenu de maintes façons et par bien des organisations, mais sa nécessité essentielle à l'heure actuelle, c'est la sauvegarde du «fair play». Tous ceux qui ont a faire au sport, athlètes, parents, éducateurs, organisations sportives, entraîneurs, dirigeants, médecins, arbitres et juges, autorités publiques, journalistes et spectateurs, ont tous une responsabilité spécifique dans l'encouragement du «fair play», et le seul espoir pour le sport, c'est qu'ils la reconnaissent et qu'ils agissent en conséquence.

Actions positives

Formation des comités nationaux pour le fair play

Il est indispensable qu'un comité national pour le fair play soit créé dans chaque pays. L'initiative et la procédure de formation de ce comité de même que les sources de son financement varieront d'un pays à l'autre. Dans certains pays il peut exister déjà un comité national dont les objectifs englobent le fair play, mais quelle que soit la façon dont un tel comité est formé, il est essentiel qu'il travaille en étroite coopération avec les organismes sportifs.

La création de comités nationaux pour le fair play, responsabilité de la communauté sportive de chaque pays, pourrait être encouragée par une éventuelle intervention du Comité International Olympique (CIO) auprès des comités olympiques nationaux, du Conseil international pour l'éducation physique et le sport (CIEPS) et du Comité international pour le fair play (CIFP). Le comité national aura à établir des programmes pour la promotion du fair play adaptés aux conditions propres de chaque pays. Il pourra, par exemple, envisager de lancer une campagne spéciale en faveur du fair play, avec utilisation de films, affiches ou autres moyens publicitaires, éventuellement en corrélation avec une campagne déjà existante telle celle du «Sport pour tous», ou bien il pourra rechercher une plus grande audience grâce à des diplômes ou récompenses attribuées pour actes méritoires de fair play ou mettant en évidence le rôle crucial des arbitres.

Développements internationaux

Certains problèmes relatifs au fair play ne peuvent être traités qu'à l'échelon international. Dans certains sports des atteintes particulières contre le fair play se sont développées et largement répandues, par exemple l'usage illégal de stimulants en vue d'améliorer les performances ou la contestation des décisions de l'arbitre. Il est important pour la crédibilité du sport qu'un effort spécial soit rapidement fait pour extirper ces tendances, avec pleine utilisation contre les contrevenants des sanctions autorisées par le règlement. Dans tous les sports, le texte des licences pour les compétiteurs, entraîneurs et officiels devrait faire une référence appropriée aux obligations à l'égard du fair play.

A ce niveau, les organisations sportives internationales ont un rôle-clé, mais nombre d'autres organismes peuvent aider à promouvoir le fair play. Un contact direct avec ceux-ci est indispensable ainsi qu'une recherche systématique des personnes susceptibles d'établir ce contact.

Discussions et débats

Il faut encourager de larges discussions et débats sur le fair play, en particulier dans les écoles, les lycées et organisations de jeunesse. Parallèlement, les institutions concernées par la formation des éducateurs, des entraîneurs et des dirigeants doivent apporter une attention particulière au thème du fair play dans leurs programmes d'études.
Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans ce domaine en encourageant les réunions d'études sur le fair play. Ils peuvent faire en sorte que la jeunesse, à la suite de ces études et de ces recherches, accepte la nécessité du fair play, ce qui est sans doute la contribution majeure qu'ils peuvent apporter au sport. Mais d'autres organismes nationaux et internationaux, en particulier ceux qui ont des missions éducatives, doivent aussi participer à cette action.

Moyens de communication de masse

Le sport bénéficie dans son ensemble de l'intérêt que lui portent la presse et les différents moyens de diffusion. Mais référence excessive est parfois faite au jeu déloyal: les media doivent le signaler et le condamner de manière appropriée, mais elles doivent en outre rendre hommage au fair play quand il se produit et l'encourager.

Code du fair play

Nous espérons que cette brochure sur le fair play sera largement diffusée à travers le monde et qu'elle fera l'objet d'une étude attentive. On ne peut espérer que tous ceux qui, dans leur domaine respectif, sont concernés par le sport de compétition, en particulier tous les participants et tous les spectateurs aient cette possibilité. Aussi est-il nécessaire de rédiger à partir de cette brochure un code du fair play qui, affiché dans les vestiaires, les terrains de sports et les lieux de rencontres sportives soit accessible à tous.
Les détails de ce code pourront varier d'un sport à un autre ou d'un groupe à un autre; aussi serait-il utile et même extrêmement bénéfique qu'afin de faire connaître le fair play les organisations sportives à tous les niveaux, comme tous les autres organismes intéressés, préparent leur propre code.

Exemples remarquables de fair play

Eugenio Monti

Lors de l'épreuve de bobsleigh à deux, aux jeux olympiques d'hiver 1964 à Innsbruck, le champion italien, Eugenio Monti, avait effectué sa dernière course dans un temps remarquable. Seuls l'anglais Tony Nash et son coéquipier pouvaient encore améliorer ce temps. Or, on apprit que Nash ne pourrait prendre le départ pour sa dernière descente, une pièce de son bob s'étant rompue. Monti détacha alors la pièce correspondante de son propre engin, la fit remettre à Nash qui termina sa course dans un temps record et remporta la médaille d'or.

Willie White

Au cours de l'épreuve de saut en longueur des championnats d'athlétisme en salle des Etats-Unis en 1965, la championne olympique anglaise Mary Rand, trompée par diverses marques sur le sol, manquait son troisième essai et était ainsi éliminée de la finale. Estimant que sa rivale anglaise avait été injustement pénalisée, Willie White, de sa propre initiative, demanda qu'un essai supplémentaire fut accordé à Mary Rand. Le jury accepta sa requête et Mary Rand effectua alors un quatrième saut qui lui permit de se qualifier et finalement de l'emporter.

Andrzej Bachleda

A l'issue du slalom spécial comptant pour les épreuves de la Coupe du monde de ski 1968, le skieur polonais Andrzej Bachleda se vit attribuer la première place. Il vint alors signaler spontanément au jury qu'il avait manqué une porte, faute qui avait échappé à l'attention des officiels. Il provoqua ainsi sa disqualification et son élimination du championnat.

Emiliano Rodriguez

Selon des témoignages d'un grand nombre de ses adversaires, de dirigeants, d'officiels et d'arbitres de différents pays, le basketteur espagnol Emiliano Rodriguez a réussi, durant une longue carrière, à faire preuve d'une constante volonté de vaincre sans se départir à aucun moment de l'idéal le plus élevé de fair play.

Meta Antenen

Au cours de l'épreuve de saut en longueur des championnats d'Europe d'athlétisme 1971, l'athlète suisse Meta Antenen était en tête de la compétition lorsque sa rivale la plus dangereuse fut appelée à participer à une autre épreuve. Meta Antenen intervint pour qu'un repos plus long que le temps réglementaire fut accordé à sa rivale et elle fut finalement battue, perdant ainsi le titre de championne d'Europe.

Stan Smith

Lors de la finale de la Coupe Davis 1972, dans des circonstances particulièrement éprouvantes, Stan Smith, chef de file de l'équipe américaine, fit preuve d'une grande maîtrise de soi et d'un sang-froid extraordinaire permettant d'éviter de graves incidents, qui auraient pu contribuer à discréditer le tennis et compromettre la bonne entente entre les deux nations en compétition.

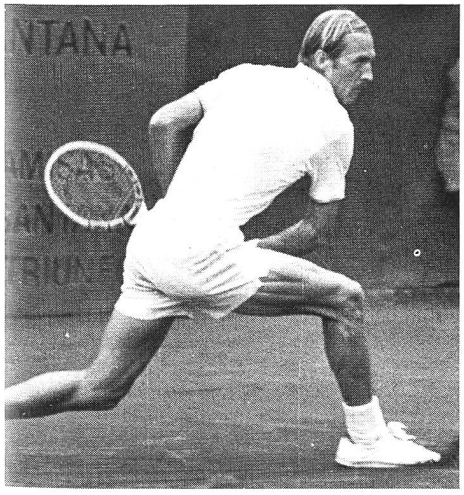

L'équipe cycliste britannique 1973

Lors du championnat du monde de poursuite cycliste 1973, l'équipe de l'Allemagne de l'Ouest était sur le point de l'emporter lorsque, par la faute d'un préposé à la piste, les quatre équipiers tombèrent juste avant de franchir la ligne d'arrivée. Par simple application du règlement, l'équipe britannique composée de Yan Hallam, Mick Bennet, Will Moore et Rick Evans obtenait la médaille d'or. Mais les coureurs anglais déclarèrent unanimement ne pas vouloir accepter une première place qui ne leur aurait pas appartenu sans cet incident. L'équipe allemande fut de ce fait proclamée vainqueur.

Les actes exemplaires de fair play ci-dessus mentionnés ont tous été accomplis lors de championnats déterminés. Mais le fair play pratiqué sans défaillance tout au long d'une carrière est tout aussi remarquable.

Bobby Charlton

Ses coéquipiers et ses adversaires, des journalistes et des spectateurs, ont attesté que le footballeur anglais Bobby Charlton, au cours d'une longue et brillante carrière comptant plus d'une centaine de rencontres internationales, n'a jamais failli à la pratique du fair play le plus élevé. La modestie et l'esprit de générosité dont il a toujours fait preuve pendant ses matches sont un exemple pour tous.

Conclusion

Il nous faut souligner à nouveau que le sport peut apporter une contribution de la plus haute valeur à l'accomplissement de l'homme, à la qualité de sa vie. Mais cette contribution irremplaçable il ne peut l'assurer que dans une généreuse observance des idéaux du fair play.

Aussi, tous ceux que le sport concerne de près ou de loin, ont-ils le grand devoir de défendre et de promouvoir le fair play.

S'ils acceptent cette responsabilité et s'ils répondent à notre pressant appel, non seulement le fair play et le sport seront sauvés, mais peut-être alors l'esprit de loyauté animant le monde sportif aura-t-il un impact sur la vie en général.

Appendice

Lorsqu'au siècle dernier les éducateurs anglais inventèrent le «sport moderne» qui allait bientôt devenir si populaire de par le monde, l'idée qu'il devait être pratiqué dans un esprit de loyauté était déjà implicitement contenue dans leur action. Et très vite l'expression «fair play» entra en usage pour définir l'honnêteté et l'intégrité dans la compétition.

Depuis lors, tous ceux qui ont eu à analyser le phénomène sportif, notamment Pierre de Coubertin, fondateur du Comité international olympique, ont célébré le fair play et étroitement associé à la pratique du sport ses éléments essentiels: l'honneur, le respect de soi et des autres.

Malheureusement, du fait de l'importance toujours croissante accordée à la victoire, le sport de compétition a subi au cours de ces dernières années des changements portant gravement atteinte au fondement même du fair play.

C'est pourquoi, en 1963, à l'instigation de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS) et du Conseil international pour l'éducation physique et le sport (CIEPS), un séminaire de journalistes et de diverses personnalités concernées par le sport a été organisé à Gauting, à l'Institut pour la Jeunesse de l'Unesco, afin d'étudier par quels moyens réprimer le chauvinisme, la violence et autres manifestations allant à l'encontre de l'intégrité du sport.

Cette initiative aboutit peu après à la création des trophées internationaux du fair play, destinés à récompenser des athlètes et des équipes ayant fait preuve d'un extraordinaire esprit sportif et, ultérieurement, à la création du Comité international pour le fair play (CIFP).

Dès l'origine, l'Unesco donna son entière approbation à ces actions.

En 1968, un «Manifeste sur le sport» fut publié par le CIEPS; le Right Hon. Philip Noël-Baker, prix Nobel de la Paix 1959, président du CIEPS, y mettait l'accent sur le fait que «le fair play est l'essence, le sine qua non de tout jeu ou sport digne de ce nom. Il est aussi fondamental dans le sport professionnel que dans le sport amateur». Préfaçant cette brochure, le directeur général de l'Unesco soulignait également l'importance du fair play «qui donne au sport sa qualité humaine» et précisait que c'est cet état d'esprit qui autorise le sport «à apporter sa précieuse contribution à la compréhension internationale».

Dans cette perspective élargie, le CIEPS organisait en 1971 et en 1973 deux séminaires consacrés au «Rôle des mass media dans la promotion de la compréhension internationale par le sport». Ils reconnurent que le sport ne pourrait jouer un rôle positif dans ce domaine que si son éthique était fermement maintenue.

Parallèlement, certaines organisations sportives internationales fondaient leurs propres trophées du fair play.

En outre, le Comité international pour le fair play, désireux d'élargir et de décentraliser son action, encourageait la création de comités nationaux pour le fair play, en coopération étroite avec les comités olympiques nationaux, les organisations sportives et la presse.

Dans le cadre de ses activités nationales, le Comité français pour le fair play publiait en 1971 une brochure sur le fair play, qui retenait d'emblée l'attention de l'Unesco. Celle-ci donnait mission au CIEPS de rédiger sur ce sujet un document de caractère international.

La distribution de cette brochure à l'échelon mondial, à toutes les autorités concernées par le sport et l'éducation, permettait d'obtenir des remarques et des commentaires judicieux et pertinents.

Une Commission «ad hoc» d'experts de différents pays, comprenant des représentants du Comité international olympique, du CIEPS, des organisations sportives internationales, du Comité international pour le fair play, des autorités nationales gouvernementales et non-gouvernementales concernées par le sport et l'éducation, des comités olympiques nationaux, des mass media, fut alors constituée: elle a rédigé le présent document.

La Commission désire exprimer sa gratitude au Comité français pour le fair play auteur de la brochure «Le fair play», qui a servi de base au présent texte.